

LA FAIM CHRONIQUE OU LA FAMINE ANNONCÉE ?

Je ne suis pas un théoricien de la famine ni un économiste ni encore moins un technocrate de la situation alimentaire globale.

Ce que je sais est que notre société va à l'envers et que les pauvres paient, comme d'habitude, plus que les riches.

Il suffit de voir le prêt qui a été fait ces derniers temps à la Grèce : 5,5 % d'intérêts. Alors qu'un prêt fait la à France est octroyé à 3,5%.

Sans compter les autres conditions commerciales non officielles que certains pays de la même Europe ont « proposées » à la Grèce en échange de leur appui.

Si cela s'appelle « aider » je n'ai pas une bonne compréhension du mot « aide ». Bizarre, je ne savais pas que le mot « aider » avait comme synonyme « lier ».

Mais revenons au Sahel et au Niger.

Tout le monde parle de famine et d'aides, personne ne pose le problème de fonds. Alors que tout le monde sait pertinemment qu'il s'agit désormais d'une situation structurelle et non conjoncturelle.

Il est vrai, c'est bien plus facile, et aussi – disons le – plus rentable, de faire venir des vivres à distribuer que de s'engager dans des réformes agraires qui demandent des dizaines d'années pour aboutir à un résultat probant.

Sans faire des calculs sur la diminution ou l'augmentation de la production, nous allons faire une simple analyse de la situation socio-économique locale à partir des années 80. Je ne tiens pas compte non plus des versements qui arrivent des émigrés.

Premier postulat : presque chaque village nigérien a des ressortissants qui habitent dans une ville.

Deuxième postulat : les pluies sahéliennes dépendent de la mousson, et cette mousson distribue les pluies à travers des « couloirs » géographiques. Chaque année, qu'on veuille ou pas, un ou plusieurs couloirs ne reçoivent pas ou peu de pluie.

Les ressortissants et plus particulièrement les fonctionnaires de l'Etat, ont constitué, depuis les années 70, des associations de ressortissants de tel village ou de telle région.

Ces associations, dans les années 80, envoyaient des vivres dans leurs villages d'origine lorsque les pluies venaient à manquer.

Le premier programme d'ajustement structurel en 1989, généré en partie par la baisse du prix de vente de l'uranium, pousse le Niger à ne plus engager des fonctionnaires d'état et à bloquer les salaires. Ce qui fut fait et les salaires n'ont pas augmenté jusqu'à nos jours ! Le Niger doit subvenir à ses dépenses de souveraineté avec des fonds propres ! Merci Banque Mondiale !

Quand j'étais coordonnateur du RIPEC (Réseau Informel pour l'Épargne et le Crédit), et après une rencontre ici à Niamey avec l'ABN (Association des Banques du Niger) nous avons fait propre une expression dénichée sur un journal : « Le banquier est celui qui te propose un crédit si tu peux lui démontrer que tu n'en a pas besoin ».

Des structures comme celle du contrôle des prix, qui avait comme tâche de surveiller les prix des produits de première nécessité, ont été éliminées pour laisser la porte ouverte au libéralisme qui devait tout résoudre... Ils se sont ainsi constitués des cartels de quelques commerçants qui importent et / ou commercialisent les céréales et fixent les prix sans aucun contrôle. Encore merci Banque Mondiale !

En 1994 le franc cfa a été dévalué de 50%.

De 1996 à 1999 les salaires des fonctionnaires n'ont été payés que lorsque cela était possible, parfois ils étaient payés tous les 45 jours...

Le nombre de fonctionnaires de l'Etat a été pratiquement divisé par deux en 20 ans.

Merci Banque Mondiale aussi de n'avoir jamais accepté d'appuyer des politiques agricoles pendant ces mêmes 20 ans.

Des nouveaux besoins ont surgi : cellulaire, mobylette, etc.

Des cellulaires qu'en 2007 ont soutiré 5% du budget de l'Etat, aucune société nigérienne étant présente sur le terrain de la téléphonie cellulaire, cet argent quitte le Niger. Il est vrai que cela fournit des emplois directs et indirects, mais a-t-on fait quelques calculs pour voir si ces nouvelles richesses égalent ou dépassent ce qui sort du Niger qui lui, dépasse les 3 milliards de cfa par an ?

Cela ne nie pas la valeur de la communication, quand celle-ci est utilisée pour le développement du village (appeler un médecin ou un réparateur de pompes) et non pas pour le social (bonjour tonton et tant ça va ?).

Les ressortissants n'ont plus les moyens d'aider leurs familles restées au village. Dans le temps on envoyait un sac de riz, maintenant un petit colis.

Voilà donc une des explications possibles : une pauvreté généralisée qui empêche désormais l'entraide familiale.

Première affirmation

Le paysan n'a pas grand intérêt à produire du mil. Cela semblerait une affirmation déconcertante. Et pourtant !

Une personne en bonne santé ne pourra pas cultiver plus d'un hectare de terre en saison de pluie. Cet hectare, si tout va bien, va produire 350 kg de mil qui sera payé au paysan environ 70 cfa le kilogramme. Un revenu annuel de 24.500 cfa. Un simple tablier, qui vend des cigarettes et des bonbons sur une petite table bringuebalante et arrive à gagner 100 cfa par jour, aura gagné plus qu'à cultiver du mil.

Investir pour une herse canadienne à traction asine, même subventionnée, pour travailler sur un hectare, requiert de déboursier environ 25.000 cfa (prix subventionné, le prix réel dépassant les 50.000 cfa). Le gain d'une année, sans tenir compte de l'âne et de sa nourriture.

Le paysan sait très bien faire ses comptes économiques !

Il s'équipe par contre, dès qu'il peut, en charrettes, parce qu'il peut ainsi faire des transports (personnes et choses) qui lui rapportent bien plus.

Deuxième affirmation.

Toute augmentation de la production est liée à la sécurisation de la propriété.

Sans un avancement significatif dans la résolution des problèmes fonciers, il n'y aura pas des surfaces disponibles pour celui qui veut investir en agriculture, du moins pas de surfaces « sécurisées ». Acquérir de l'équipement dans le but d'augmenter la production sans la certitude de pouvoir travailler une terre pendant un nombre d'années suffisamment important, c'est une gageure difficile à accepter.

On ne peut pas demander à quelqu'un d'investir sur une terre qui ne lui appartient pas.

Le Niger regorge d'eau, du nord au sud, eau de surface ou à petite profondeur.

Il faudra bien, un jour, qu'on prenne notre courage à deux mains. Une très simple loi d'orientation, de quelques lignes, pourrait affirmer que :

1. il est faite obligation de mise en valeur agricole, y compris l'arboriculture, de toute terre situé entre zéro et deux cent mètres d'une surface d'eau ou ayant une nappe phréatique de profondeur égale ou inférieure à six mètres
2. cette mise en valeur s'entend pérenne, à savoir pendant les 12 mois solaires de l'année
3. il est fait obligation au propriétaire d'une terre non mise en valeur et répondant aux caractéristiques de l'art. 1 de la louer ou de la vendre à un exploitant agricole
4. toute location s'entend pendant une période minimale de vingt ans automatiquement renouvelable, le délai de préavis étant de dix ans
5. toute vente d'une terre louée ne peut annuler la location et le locataire aura un droit de préemption pendant six mois au juste prix établi par la loi
6. l'état établit la valeur commerciale de toute terre irrigable
7. aucune terre, urbaine ou rurale, répondant aux caractéristiques de l'art. 1 ci-dessus, ne peut être utilisée pour l'installation d'un quelconque habitat à usage humain.

Le Niger nécessite de tout produit de la nature, de la tomate aux arbres à bois. L'obligation de mise en valeur agricole ne doit donc pas être restrictive.

La profondeur de la nappe indiquée est une valeur technique, les pompes plus communes étant celles aspirantes dont les performances deviennent peu intéressantes à des profondeurs dépassant les six mètres.

La mise en application d'une loi de ce type prendra plusieurs années. L'importance doit être donnée ici au « principe » qui assurera, avec le temps, des ouvertures vers une législation d'application et permettra un dialogue / tiraillement nécessaire à la réflexion commune.

Troisième affirmation.

L'Occident, Europe ou Etats-Unis, n'a pas réussi à mettre en place une agriculture moderne non subventionnée. Il serait illusoire penser de le faire en Afrique et en particulier au Niger.

La subvention, même si attentive et orientée avec précision, sera indissociable de tout développement agricole et donc de toute amélioration de l'équipement des agriculteurs et de la production.

Si la demande de produits n'avance pas, le paysan n'a aucun intérêt à investir dans de l'équipement ou à augmenter sa production. Quand cette demande augmente, l'impossibilité d'obtenir des terres où la propriété est sécurisée (achat et/ou location), empêche encore une fois l'investissement.

Les différents projets de développement de l'agriculture qui ont vu le jour ces dernières décennies ont travaillé avec comme objectif une augmentation de la production. Leurs résultats sont bien mitigés.

A l'envers il s'agit finalement de travailler pour une augmentation de la demande, qui « tirera » la production. Pour ce faire il est nécessaire de promouvoir l'installation, au niveau régional et sur des sites ad hoc, proches de certaines zones de production, d'entreprises de transformation et commercialisation de la production.

Lorsqu'on analyse la situation d'un aménagement hydro agricole situé à quelques centaines de kilomètres d'une ville qui peut acquérir la production, on découvre facilement que :

- Le paysan vend sa production à vil prix à des intermédiaires qui ont les moyens de l'approcher des centres urbains.
- Le paysan, qui prend l'habitude, pendant la période de production, d'améliorer son plat quotidien avec les invendus, se rendra dans une boutique villageoise, en hors saison, pour acquérir du concentré de tomates d'importation. Il perd ainsi une grande partie, parfois la totalité ou plus, du revenu obtenu en vendant ses tomates fraîches.
- Le paysan, finalement, adapte la quantité produite aux profits qu'il peut en tirer. S'il vend mal pendant une ou deux années, il ralentit la production.

La mise en place d'unités de transformation pourra aider fortement la paysannerie :

- Possibilité pour le paysan de connaître, avant la saison, un prix de base (en rapport avec des dates, une qualité et une quantité) pour un produit. Cela incitera à produire mieux, plus et à s'équiper en conséquence.
- Amélioration de la situation des marchés régionaux. La production locale sera transformée et partiellement réinjectée dans la même région.
- Amélioration de l'emploi. Ces entreprises créeront des emplois au niveau régional et local. Les effets induits seront très importants.
- Quand cela est possible, les entreprises fonctionneront avec des énergies renouvelables (solaire, biogaz, etc.)

Je n'ai jamais vu un pays se développer sans un minimum de protectionnisme. Un proverbe du Burkina dit « Celui qui fait du mal au village on ne le reconnaît pas comme un iguane à sa peau bigarrée ».

Bien évidemment ces entreprises de transformation devront être subventionnées. De la même manière que l'Union Européenne subventionne son agriculture à travers la PAC, tout en utilisant des approches adaptées aux situations locales.

Les subventions doivent englober aussi les technologies. La construction de barrages et retenues, la mise en place de système d'irrigation solaires ou non, etc. ainsi que leur entretien doivent être à la charge du gouvernement et / ou des bailleurs. Le passage de ces technologies à une prise en main par les populations ne pourra se faire qu'après des périodes assez longues de formation et d'apprentissage à la gestion. Ce processus ne requiert pas des sessions de formation statiques mais des modifications culturelles longues et laborieuses, pouvant durer des dizaines d'années.

Vous êtes nés dans un lieu où on ne connaît pas le levier parce que vous n'avez pas de portes et donc pas de poignée et nous savons, par des études de professionnels (M Gérard Barthélemy par exemple), que le levier s'apprend avant l'âge de 6 ans, seule manière pour que son utilisation quotidienne fasse partie des habitudes. Il est certes possible d'apprendre le levier à un adulte mais il faut surtout qu'il puisse avoir une maison avec des portes pour que ses enfants intériorisent ce même levier dès leur jeune âge.

Les autres facteurs.

De manière voulue je n'ai pas pris en compte des facteurs aggravants comme l'augmentation vertigineuse de la population.

Pour le moment les terres irrigables disponibles sont amplement suffisantes à couvrir les besoins alimentaires du double de la population actuelle.

Certes le nombre d'habitants constitue un des nombreux handicaps qui pèsent sur l'autosuffisance alimentaire. On ne résoudra pas ce problème avec la sensibilisation, soyons en certains !

Education, formation, communication sont des armes redoutables non encore suffisamment utilisées.

Pourquoi les chaînes télévisées européennes ne sont pas distribuées gratuitement ?

Pourquoi on n'organise pas un cinéma itinérant et on ne réinstalle pas la télévision villageoise comme elle existait dans les années 70 ?

Un autre élément déterminant est celui de l'aversion au risque. Dans l'Europe des 27 toute nouveauté emploie une dizaine d'années pour devenir d'utilisation commune.

Pourtant, pour le paysan riche du monde occidental, une récolte mal réussie signifie une perte de revenus. Ceci est sans aucun doute déplaisant mais ne comporte pas un risque évident et physique de privations et certainement pas un risque pour sa propre survie. Il est dans ce sens que le monde occidental, à tous les niveaux, interprète le risque et il est dans ce sens que les conseillers de profession invitent à un changement des techniques. Au contraire, pour la famille qui vit aux limites de la survie, le risque signifie faim et peut-être mort. Evalué ainsi le risque n'est plus quelque chose qui peut être accepté comme une possibilité. Parmi les populations très pauvres, l'aversion au risque, comme la définissent les économistes, est très élevée et ceci pour des motivations tout à fait rationnelles.

Celui qui conseille ne court aucun risque.

Conseiller n'aura donc une utilité que si le conseil est partie intégrante d'une démonstration concrète faite « avec » et non « pour ». Seulement ainsi on pourra avoir un espoir de modification culturelle apte à améliorer la production agro-pastorale.